Notre université ne veut pas de cour d’assises !!

Pour favoriser la fin du mouvement de 2009, la présidence de l’UTM avait annoncé la tenue de nouvelles "Assises de l’Université" comme elle l’avait fait pour la rédaction des nouveaux statuts de l’université lors de la mise en oeuvre de la loi LRU. Depuis, les membres de la direction se sont affairés à mettre en place et animer un "comité de pilotage" de ces assises qui vient de publier un premier texte définissant le cadre du débat proposé.

Contrairement à d’autres forces syndicales, la FERC-Sup CGT a décidé de ne pas participer à ce comité. En effet, comment peut-on croire à une réelle volonté de la direction de débattre sur "l’Université que nous voulons" alors que dans le même temps, elle impose par la force des réformes aussi importantes que celle du prélèvement des jours de grève, des deux mois de chômage imposé aux ANT, probablement le changement de calendrier universitaire, etc. Nous avons pu tous constater par ailleurs, au cours de la discussion sur la réforme de l’ARTT, que nous ne pouvions pas avoir confiance ni dans la parole ni dans les écrits de cette direction puisque chaque fois qu’elle est en difficultés ou qu’elle n’arrive pas à faire passer sa réforme elle change les règles de la discussion et cherche en permanence à contourner les organisations syndicales qui expriment leur désaccord.

Non, notre université n’a pas besoin d’une cour d’assises où seraient jugées les AG des personnels ou leurs organisations syndicales. Notre université a besoin d’une autre politique, où les salariés et les étudiants seront entendus et leurs demandes prises en compte au même titre que les "orientations stratégiques" de la direction.

Menées par des membres à part entière de la direction dont les ambitions personnelles ne peuvent manquer de s’aiguiser avec le temps, ces assises sont bel et bien organisées par la direction en place. Chargées de mettre en oeuvre la loi LRU dans notre établissement et de le conduire jusqu’aux RCE (responsabilités et Compétences Élargies), il paraît assez douteux de les voir poser des questions comme si la loi LRU, la concentration des pouvoirs entre les mains du président ou l’assujettissement de notre université à la politique du PRES n’existaient pas encore.

Le meilleur moyen de faire accepter les transformations en cours aux personnels, c’est de les impliquer dans un processus qui les associera aux décisions qui mettent en oeuvre ces objectifs sans qu’il soit possible de les remettre en cause. Juste les aménager pour que les personnels participent eux-mêmes à la définition des règles que les contraindront.

En prenant la décision de participer à l'organisation de ces assises, les organisations syndicales qui ont vocation à représenter les salariés et à défendre leurs intérêts ont pris un risque majeur dont elles devront s'expliquer par la suite.

Associées à un comité de pilotage mis en place pour contrer les Assemblées Générales de personnels, complices des orientations prises elles sont l'alibi rêvé pour la direction. Elles confèreront ainsi aux objectifs de la présidence toute la légitimité dont elle a besoin pour justifier son action.

Fidèle à son engagement auprès des personnels, la FERC-Sup CGT, quant à elle, a décidé de ne pas participer, avec la direction, au pilotage de cette opération de diversion. Elle continuera, comme elle le fait régulièrement, de porter les revendications des personnels dans les réunions qui seront ouvertes à tous. Il ne s'agit donc pas de déserter les assises, mais bien de réaffirmer la place de notre syndicat dans notre établissement : représentant des personnels et défenseur de leurs intérêts plutôt qu'associé de la direction actuelle pour faire accepter ses objectifs de transformation. Nous refusons le syndicalisme de connivence.

Université de Toulouse Le Mirail, le 11 février 2010